

 Commune de LUZECH	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUZECH	Délibération
		N° 2025_5_1

Convocation du 07 mai 2025

Le 13 mai 2025 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LU-ZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Delphine AZNAR, M. Pierre BALTENWECK, Mme Christine CALVO, M. Floréal CARBONIE SUILS, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Gérard ALAZARD, Mme Claudine AUDOIN, Mme Christina GARRIGUES, Mme Lydie LAFON, M. Pascal PRADAYROL.

ÉTAIENT ABSENTS :

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. Gérard ALAZARD a donné procuration à M. Bernard PIASER
Mme Claudine AUDOIN a donné procuration à M. Benoît FABRE
Mme Christina GARRIGUES a donné procuration à Mme Delphine AZNAR
Mme Lydie LAFON a donné procuration à Mme Christine CALVO
M. Pascal PRADAYROL a donné procuration à M. Patrice CASTANIER

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Pierre BALTENWECK

LA SÉANCE EST OUVERTE

Délibération n° 2025_5_1 : Attribution du marché de travaux de mise en acces-sibilité de la Tour de Luzech)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 25 septembre 2024, dans le but de mettre en concurrence des entreprises susceptibles de réaliser les travaux de mise en sécurité et d'accessibilité de la Tour de Luzech.

Les lots 3, 4 et 5 ont été notifiés de procédure sans suite pour insuffisance de concurrence. Une consultation directe a été faite pour ces lots.

Une procédure restreinte a été publiée en date du 14 novembre 2024 pour les lots 01 et 02.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que la Commission marchés publics à procédure adaptée (MAPA) qu'il préside, s'est réunie en date du 13 mars 2025 avec Mme Gaëlle DUCHENE architecte afin d'analyser les offres qui ont été reçues par la Commune. Un classement des offres par lot a été établi sur la base des critères de jugement des offres prévus au règlement de consultation.

- lot n° 1 : Maçonnerie : SAS BOURDARIOS :

229 766,06 € HT, soit 275 719,27 € TTC

Total : 229 766,06 € HT, soit 275 719,27 € TTC

- lot n° 2 : Etanchéité : SAS BOURDARIOS :

21 848,85 € HT, soit 26 218,62 € TTC

Total : 21 848,85 € HT, soit 26 218,62 € TTC

- lot n° 3 : Serrurerie : EURL MAIZIA :

81 290,02 € HT, soit 97 548,02 € TTC

Total : 81 290,02 € HT, soit 97 548,02 € TTC

- lot n° 4 : Menuiserie : SARL SAMSON CONCEPTION CHARPENTE :

14 495,00 € HT, soit 17 394,00 € TTC

Total : 14 495,00 € HT, soit 17 394,00 € TTC

- lot n° 5 : Electricité : SARL LAFON :

18 500,43 € HT, soit 22 200,52 € TTC

Total : 18 500,44 € HT, soit 22 200,53 € TTC

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur la question.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **De retenir**, conformément au classement établi par la Commission MAPA, les offres suivantes, afin de réaliser les travaux de mise en sécurité et d'accessibilité de la Tour de Luzech. :

- lot n° 1 : Maçonnerie : SAS BOURDARIOS :

229 766,06 € HT, soit 275 719,27 € TTC

Total : 229 766,06 € HT, soit 275 719,27 € TTC

- lot n° 2 : Etanchéité : SAS BOURDARIOS :

21 848,85 € HT, soit 26 218,62 € TTC

Total : 21 848,85 € HT, soit 26 218,62 € TTC

- lot n° 3 : Serrurerie : EURL MAIZIA :

81 290,02 € HT, soit 97 548,02 € TTC

Total : 81 290,02 € HT, soit 97 548,02 € TTC

- lot n° 4 : Menuiserie : SARL SAMSON CONCEPTION CHARPENTE :

14 495,00 € HT, soit 17 394,00 € TTC

Total : 14 495,00 € HT, soit 17 394,00 € TTC

- lot n° 5 : Electricité : SARL LAFON :

18 500,43 € HT, soit 22 200,52 € TTC

Total : 18 500,44 € HT, soit 22 200,53 € TTC

- **D'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer les marchés correspondants ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement de cet investissement.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
15	Présents : 10 Procurations : 5	Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

REÇU EN PREFECTURE LE : 15/05/2025 DATE DE MISE EN LIGNE : 16/05/2025	Pour expédition conforme, Le Maire, Monsieur Bernard PIASER
--	---